CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'EXCLUSION !

www.club-prevention.fr

ÉDITO

*La prévention spécialisée au Club de Prévention d'Epernay s'inscrit dans une démarche éducative de proximité, ancrée dans le quotidien des jeunes de **12 à 25 ans**, conformément à la convention établie avec le Département et la Ville d'Epernay qui mandatent le Club de Prévention pour intervenir sur l'ensemble du territoire sparnacien. Son siège social, situé au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), facilite une présence active et une connaissance fine des réalités locales.*

L'action éducative repose sur trois piliers complémentaires : le travail de rue, qui permet d'aller vers les jeunes dans leurs espaces de vie ; la mise en place d'actions collectives favorisant la socialisation et l'engagement ; et les accompagnements individuels adaptés aux besoins spécifiques de chacun. Les éducateurs assurent une présence régulière et structurée, avec deux soirées d'intervention par semaine, une présence chaque samedi, ainsi que des temps de présence sociale quotidiens. Ces temps donnent lieu à la production d'une note d'ambiance hebdomadaire qui sert à analyser les dynamiques de territoire et partager les informations recueillies.

L'équipe fait preuve d'une forte capacité d'adaptation, en intervenant au plus près des évolutions locales (présence dans les bus, à la médiathèque, ou en réponse à des situations de harcèlement). Les modalités d'intervention diffèrent sensiblement selon l'âge des publics : auprès des 12-16 ans, l'accent est mis sur la prévention précoce, le lien avec les familles et la scolarité, notamment en lien avec les obligations de formation, tandis que pour les 17-25 ans, l'accompagnement s'oriente davantage vers l'insertion sociale et professionnelle.

Enfin, l'activité éducative est suivie et structurée à travers le logiciel TRAJECT, qui permet de créer des dossiers individuels de suivi de l'accompagnement et de qualifier les niveaux de relation avec les jeunes (en accroche, en accompagnement ponctuel ou en accompagnement régulier), garantissant ainsi un suivi rigoureux et une évaluation continue des actions menées tout en respectant l'éthique de travail de la prévention spécialisée : l'anonymat et la libre adhésion.

PRÉSENTATION GLOBALE CHIFFRÉE



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

132 QPV : **59 %**
93 Ville : **41 %**

1 230 ACTIONS RÉALISÉES

TYPE DE LIENS

45,5 % de présence sociale
41,5 % d'orientations partenaires
25 % de démarches personnelles

225 JEUNES

89 FILLES **- 136** GARÇONS
(39,5 % F **- 64,5 %** G**)**

TRANCHES D'ÂGE

11/17 ans : **73**
18-25 ans : **138**
26 ans et **+** : **14**

MOY. D'ÂGE

21 ANS



PRÉSENCE SOCIALE ET ARPENTAGE DE RUE

Une présence éducative forte sur l'espace public

De quoi parle-t-on ?

La présence sociale, en prévention spécialisée, désigne le fait pour les éducateurs d'être présents de manière régulière et proactive dans les espaces de vie des jeunes (rue, quartiers, transports, lieux publics), sans demande préalable.

Elle repose sur une **démarche d'« aller vers »,** visant à créer du lien, instaurer une relation de confiance et observer les dynamiques locales. Ces temps permettent de repérer les situations de vulnérabilité, de comprendre les besoins du territoire et d'initier un accompagnement adapté, dans le respect de l'anonymat et de la libre adhésion des jeunes.

La présence sociale constitue ainsi le socle essentiel de l'action éducative, à la fois outil d'observation, de prévention et de première accroche. L'année 2025 confirme l'importance du travail de rue comme porte d'entrée vers les jeunes les plus éloignés des institutions.

Cette présence est majoritairement concentrée dans les quartiers prioritaires, avec :

- **135** séquences dans les QPV Bernon et Vignes Blanches :
- **93** sur Bernon
- **27** sur Vignes-Blanches
- **15** sur les deux secteurs (il y a des temps de présence sociale où les deux secteurs sont arpentés)

278 jeunes rencontrés sur ces territoires.

Cela signifie que près de **80 % du temps de présence sociale est consacré aux quartiers prioritaires**, ce qui montre un ciblage cohérent avec la dynamique du territoire et les objectifs de la politique de la ville.

La prévention spécialisée joue donc un rôle essentiel de veille sociale, de repérage et de maintien du lien éducatif dans les espaces fréquentés par les jeunes.

• 152 séquences de travail de rue ont été réalisées.

Elles ont permis de rencontrer 408 jeunes différents.

Les données montrent une représentation largement majoritaire des jeunes hommes dans l'espace public, phénomène classique dans les actions de prévention spécialisée.

339 *JEUNES HOMMES RENCONTRÉS*

69 *JEUNES FEMMES*

83 % du public rencontré dans l'espace public est masculin.



Un public majoritairement masculin mais une féminisation progressive

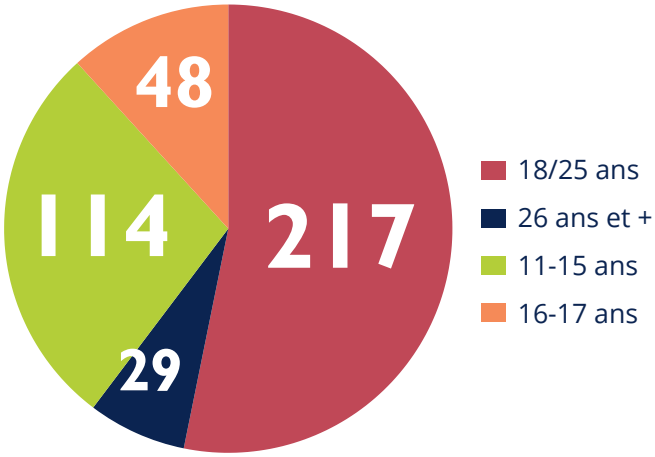
L'appropriation de l'espace public par les jeunes femmes est une problématique travaillée par l'équipe éducative, au regard de leur présence souvent plus limitée ou contrainte dans certains lieux. Les éducateurs veillent, à travers la présence sociale, les accompagnements et les actions collectives, à favoriser leur visibilité, leur sentiment de sécurité et leur légitimité à occuper l'espace public, en réponse notamment aux phénomènes de harcèlement et à certaines normes sociales encore présentes.

Ce travail est statistiquement visible dans les accompagnements socio-éducatifs détaillés plus loin dans ce rapport d'activité. La part des jeunes femmes accompagnées par le service progresse, passant de **36 % en 2024 à près de 40 % en 2025**, ce qui peut traduire :

· Une meilleure identification du service et de l'association par les jeunes femmes ;
· Un travail d'aller vers renforcé et diversifié pour aller vers des publics parfois plus invisibles dans l'espace public.

*Cette évolution est importante car **les jeunes femmes sont souvent moins présentes dans le travail de rue mais tout autant concernées** par les besoins d'accompagnement.*

Une mixité mineurs / majeurs révélatrice des besoins du territoire



Le public rencontré en présence sociale se répartit de la manière suivante :

246 ***JEUNES MAJEURS*** *SOIT **60 %***

162 ***JEUNES MINEURS*** *SOIT **40 %***

Cette proportion montre que la prévention spécialisée agit à la fois en amont et dans l'accompagnement vers l'autonomie.

La Prévention Spécialisée permet :

- ***d'intervenir précocement auprès des mineurs**, notamment sur les questions scolaires ou familiales*
- ***d'accompagner les jeunes majeurs confrontés à des difficultés** d'insertion, de logement ou d'accès aux droits.*

*Cette **continuité d'accompagnement** constitue un **atout majeur du dispositif** de prévention spécialisée*



La présence sociale : 1er levier de captation du public

L'analyse de l'origine des rencontres confirme l'importance du travail de rue.

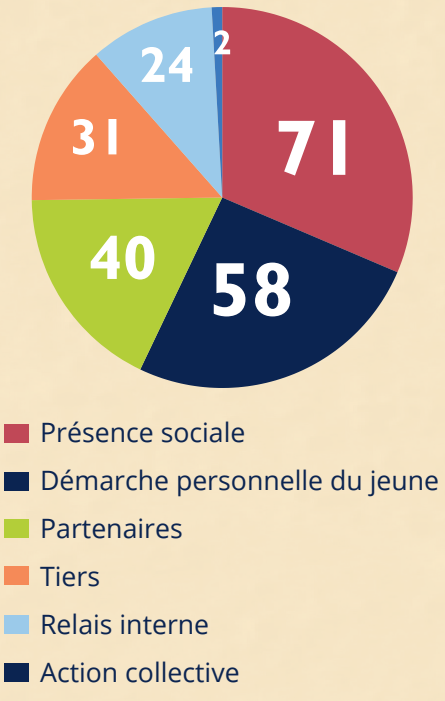
Chez les mineurs :

- **29 %** orientation par un tiers (famille, entourage, partenaires)
- **29 %** présence sociale
- **25 %** démarche personnelle
- **15 %** partenaires ou relais internes

Chez les majeurs :

- **33 %** présence sociale
- **25 %** démarche personnelle
- **25 %** orientation partenaire
- **11 %** de relais interne au Club de Prévention
- **7 %** d'orientation par des tiers

Origine des rencontres



*Ces données montrent que **la présence sociale constitue le premier moyen d'entrer en relation avec les jeunes**, en particulier ceux qui ne sollicitent pas spontanément les institutions.*



LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS

De quoi parle-t-on ?

Un volume d'accompagnement important et stable

En 2025,
225 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif
dont **72** nouveaux suivis

Le nombre global est stable par rapport à 2024, ce qui traduit :

- **Une capacité constante d'accompagnement**,
- Mais aussi **des suivis souvent longs**, caractéristiques des publics accompagnés en prévention spécialisée.

Parmi ces jeunes :

- **132 sont issus des quartiers prioritaires**, soit près de **60 %** du public accompagné.

Répartition des 132 jeunes issus des QPV :

BERNON	VIGNES-BLANCHES ROSEMONT
107 jeunes	25 jeunes
+15 en **2025**	**+8** en **2025**

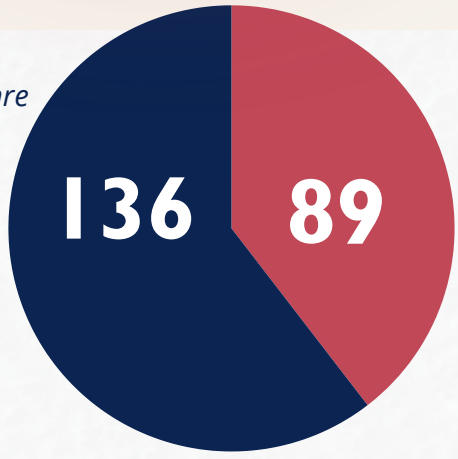
Ces chiffres montrent que le dispositif est fortement ancré dans les quartiers prioritaires, tout en restant ouvert aux jeunes du reste du territoire.

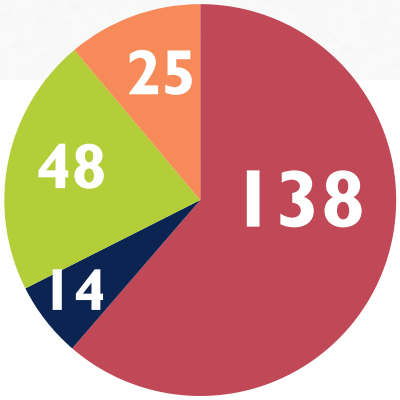


Répartition du public accompagné

Nombre de jeunes accompagnés par genre

La part de jeunes hommes accompagnés reste majoritaire même, comme cité ci-dessus, si **le pourcentage d'accompagnement de jeunes femmes est en hausse : il était de 36 % en 2024 et est passé à presque 40 % en 2025**.





Nombre de jeunes accompagnés par tranches d'âge

18/25 ans
26 ans et +
11-15 ans
16-17 ans

Sans compter les rencontres lors de la présence sociale, **les accompagnements sociaux éducatifs concernent des mineurs pour 32 %** du public accompagné **et des majeurs pour 68 %**.

Une capacité à renouveler le public accompagné



72 nouveaux jeunes accompagnés en 2025

soit **32 %** du public total.

Ce chiffre montre que la prévention spécialisée ne se limite pas à un suivi des publics déjà connus mais continue à repérer et capter de nouveaux jeunes en difficulté.

L'origine des rencontres pour ces nouveaux jeunes confirme encore une fois **l'importance du travail de rue :**

- **47,2 % rencontrés lors des temps de présence sociale**,
- **26,4 % venus d'eux-mêmes demander de l'aide.**

Ce dernier chiffre est particulièrement significatif : il traduit **la reconnaissance du Club de Prévention sur le territoire et la confiance des jeunes envers les éducateurs.**

Le reste des jeunes captés provient de relais internes d'autres services du Club de Prévention, de partenaires ou de sollicitations par des tiers présents dans l'entourage du jeune.

Les actions collectives n'ont amené qu'un seul nouveau suivi sur la période de 2025, cependant celles-ci servent aussi et surtout à maintenir le lien établi et à renforcer la relation éducative engagée.

Origine de la rencontre des nouveaux jeunes accompagnés par tranches d'âge

- Présence sociale
- Démarche personnelle du jeune
- Partenaires
- Tiers
- Relais interne
- Action collective



Un travail éducatif intensif

L'activité globale représente :

- **1 230 actions éducatives**

qui peuvent être des temps de présence sociale, des rendez-vous au bureau, des accompagnements physiques en extérieur, des réunions partenariales, des chantiers éducatifs, actions collectives, etc...

- **1 693 participations de jeunes ont été comptabilisées**

Ce chiffre calcul le nombre de jeunes qui ont participé sur chaque action. Aussi, un seul jeune a pu participer à plusieurs actions (accompagnements individuels, action collective et être croisé en présence sociale).

La répartition montre clairement que la Prévention Spécialisée a vocation à enclencher un accompagnement individuel :

Type d'action	Nombre
Accompagnement individuel	1004
Présence sociale/travail de rue	152
Actions collectives	46
Réunions externes	20
Chantiers éducatifs	8

Cela représente plus des deux tiers du temps de travail (68,3 %).

Cette répartition montre que la présence sociale permet d'entrer en relation mais que **l'accompagnement individuel constitue le cœur du travail éducatif.**

Demandes initiales comparées aux objectifs travaillés

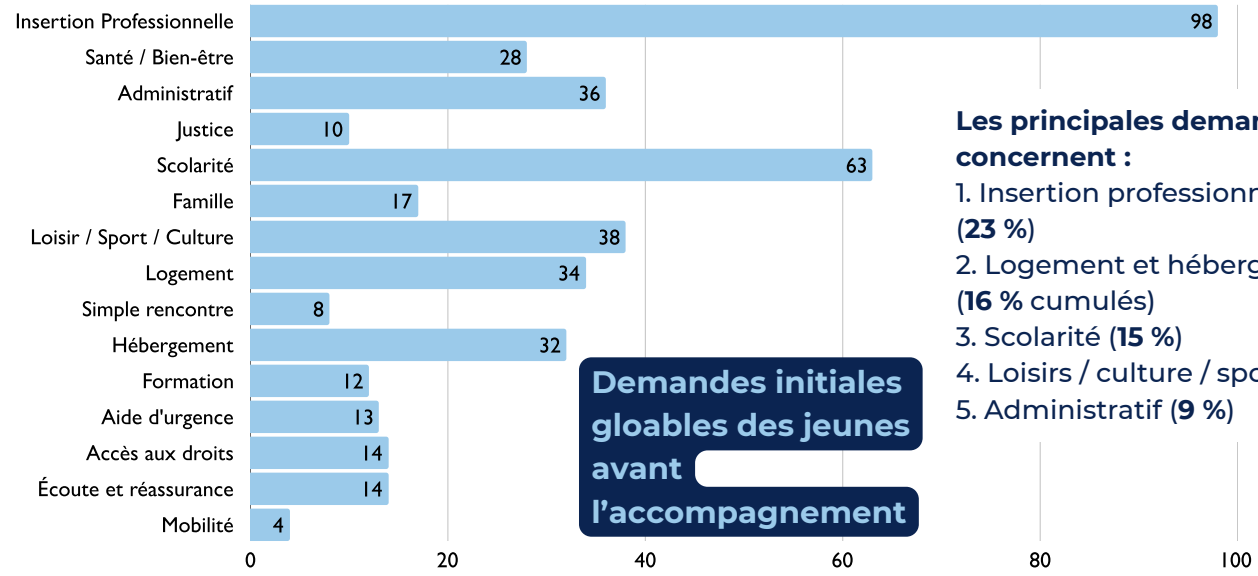


Lorsque l'accompagnement individuel s'enclenche, le jeune va exprimer des demandes initiales à l'éducateur dans le respect de sa libre adhésion.

Le travail éducatif commence à partir de cette première demande qui ne peut être reçue qu'une fois la relation éducative, ou au moins la reconnaissance de l'éducateur comme personne ressource faite.

L'éducateur de prévention spécialisée va répondre à cette demande mais aussi utiliser cette porte d'entrée pour effectuer un diagnostic social plus complet.

La comparaison des chiffres des demandes initiales par rapport aux objectifs réellement travaillés après le diagnostic social sont révélatrices.
Les demandes initiales des jeunes révèlent certains enjeux sociaux majeurs du territoire.

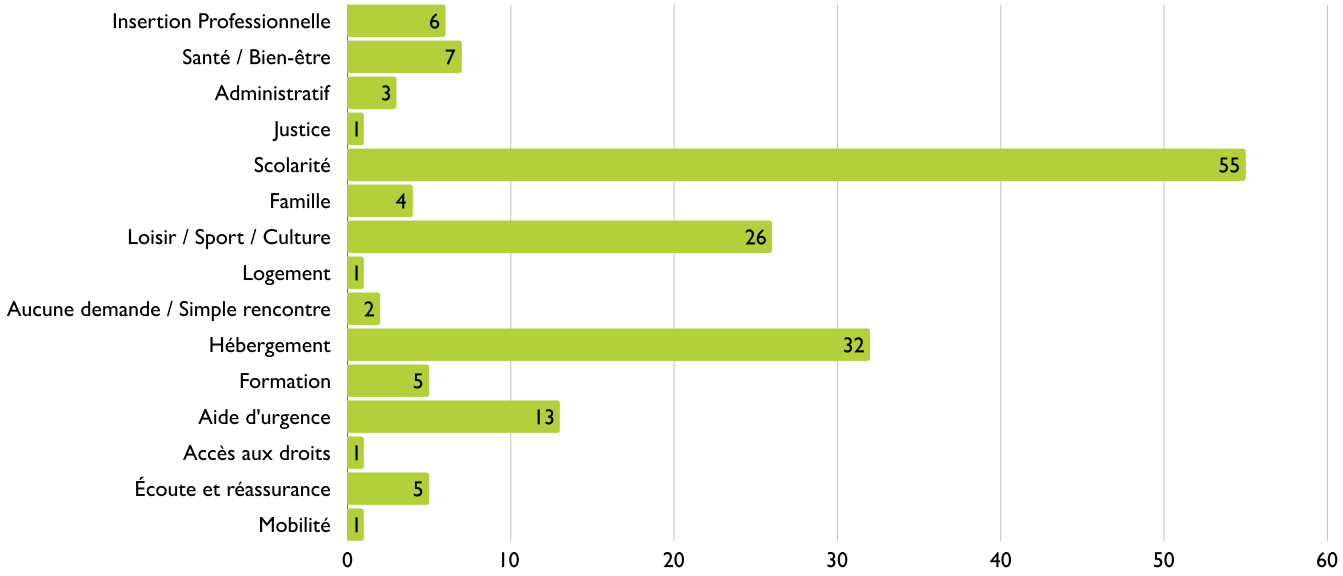


Les principales demandes concernent :
1. Insertion professionnelle (**23 %**)
2. Logement et hébergement (**16 %** cumulés)
3. Scolarité (**15 %**)
4. Loisirs / culture / sport (**9 %**)
5. Administratif (**9 %**)

Chez les mineurs,
les demandes se portent surtout sur :

- La scolarité (**47 %**),
- Les activités de loisirs (**22 %**),
- La santé et le bien-être (**6 %**).

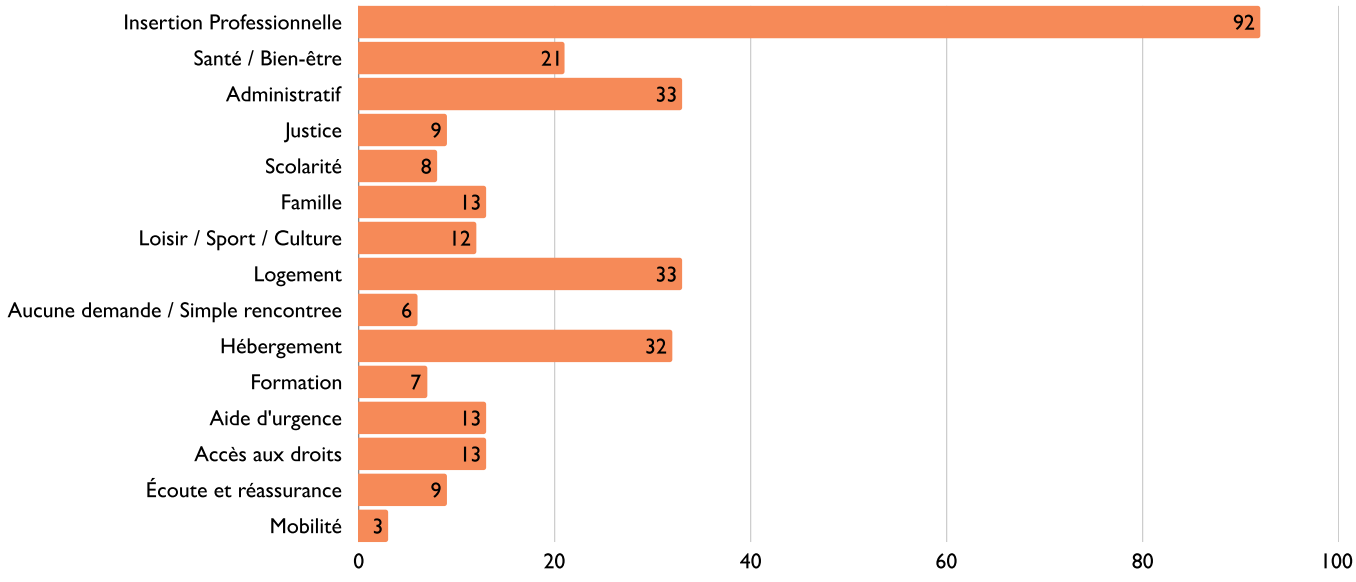
Demandes initiales des jeunes mineurs avant l'accompagnement :



Demandes initiales des jeunes majeurs avant l'accompagnement :

Chez les majeurs,
les demandes se concentrent sur :

- L'insertion professionnelle (**30 %**),
- Le logement et l'hébergement (**22 %**),
- Les démarches administratives (**11 %**).

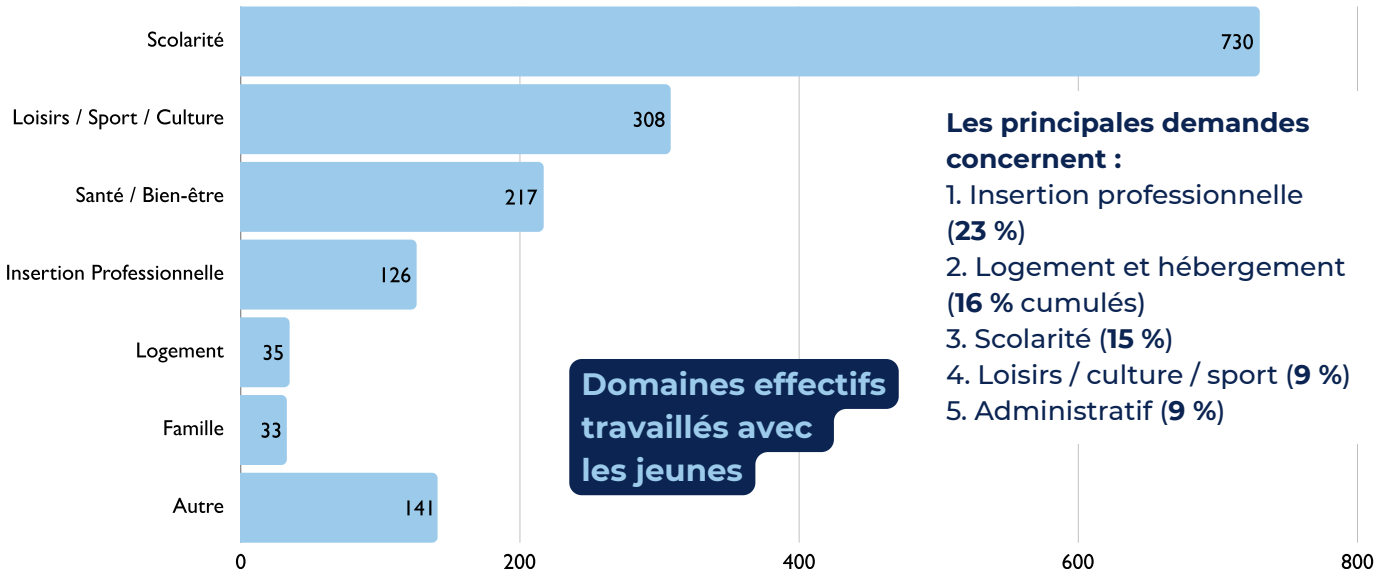


Ces données illustrent **le rôle central de la prévention spécialisée dans l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'insertion sociale.**

Les objectifs travaillés montrent que **les accompagnements sont pluridimensionnels** et vont au-delà des demandes initiales des jeunes.

Les domaines les plus mobilisés sont :

- **Scolarité (45,9%)**
- **Loisirs et insertion sociale (19,4%)**
- **Santé et bien-être (13,6%)**
- **Insertion professionnelle (7,9%)**



Domaines effectifs travaillés avec les jeunes

Les principales demandes concernent :

1. Insertion professionnelle (**23 %**)
2. Logement et hébergement (**16 %** cumulés)
3. Scolarité (**15 %**)
4. Loisirs / culture / sport (**9 %**)
5. Administratif (**9 %**)

L'écart observé entre les demandes initiales des jeunes et les domaines effectivement travaillés met en évidence l'importance du diagnostic social en prévention spécialisée.

Les jeunes expriment principalement des besoins concrets et immédiats (emploi, logement, accès aux droits, démarches administratives), **qui constituent souvent une porte d'entrée dans la relation éducative, mais ne reflètent pas l'ensemble de leurs difficultés.**

Le travail d'accompagnement permet de **repérer des problématiques sous-jacentes**, notamment en matière de **santé**, de **bien-être** et de **scolarité**, peu exprimées spontanément.

La place importante de la santé dans les objectifs travaillés, malgré sa faible présence dans les demandes initiales, s'explique par :

- des **difficultés à verbaliser les souffrances psychologiques**;
- des phénomènes de **déni** ou de **minimisation**,
- le sentiment de **stigmatisation** pour les personnes présentant des **troubles psychiques** et des **conduites addictives**.

Ainsi, **les éducateurs interviennent au-delà de la demande explicite, en adoptant une approche globale et préventive**, visant à agir sur l'ensemble des dimensions de la situation du jeune.



Un réseau partenarial actif

Le service a pour rôle de faire sortir les jeunes de leur anonymat afin de favoriser l'enclenchement des démarches d'insertion socio-professionnel auprès des partenaires spécialisés mais surtout de droit commun. Il travaille avec de nombreux partenaires du territoire comme :

- Mission locale
- Collectivités territoriales
- Centres sociaux
- Structures associatives
- Acteurs de la santé
- Justice
- Structures d'insertion

Ce maillage partenarial permet :

- De **repérer** des situations de marginalisation ;
- D'**orienter** les jeunes vers les dispositifs existants ;
- De **coordonner** les accompagnements ;
- De **renforcer** la cohérence des actions sur le territoire.

Difficultés rencontrés en 2025



Un contexte social marqué par l'augmentation des situations de vulnérabilité. L'année 2025 s'inscrit dans un contexte social, politique et économique complexe. Les éducateurs de rue ont constaté une augmentation des situations de fragilité chez les jeunes rencontrés sur les différents secteurs d'intervention d'Épernay.

Les difficultés observées concernent notamment les situations de décrochage scolaire, les problématiques d'insertion professionnelle, les tensions familiales ainsi que les questions de santé mentale. Plusieurs jeunes rencontrés présentent des signes d'isolement social, de perte de repères ou de manque de perspectives d'avenir. La précarité économique de certaines familles constitue également un facteur aggravant pour les parcours des jeunes accompagnés.

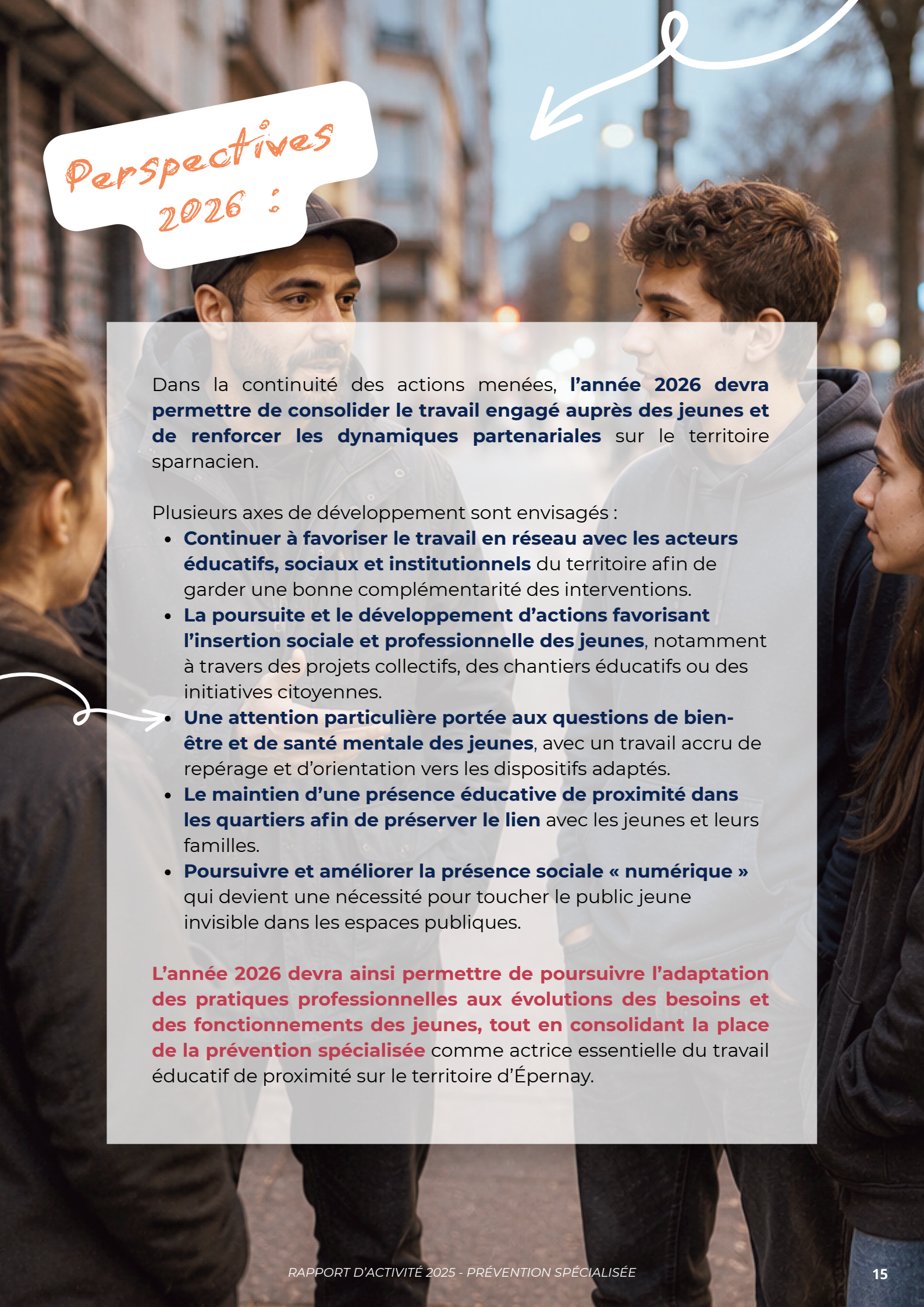
Ces évolutions rendent les accompagnements éducatifs plus complexes et nécessitent souvent un travail d'inscription dans la durée afin de construire une relation de confiance et de favoriser l'adhésion des jeunes aux démarches proposées.

Des conditions d'intervention parfois fragilisés

Le travail de prévention spécialisée repose sur une présence régulière des éducateurs dans l'espace public et sur l'établissement d'une relation éducative fondée sur la libre adhésion des jeunes. Toutefois, plusieurs facteurs ont pu compliquer l'intervention éducative au cours de l'année.

La mobilité croissante des publics d'un territoire à un autre, l'évolution des modes de sociabilité des jeunes – notamment via les réseaux sociaux – ainsi que certaines formes de défiance vis-à-vis des institutions peuvent rendre l'accroche éducative plus difficile. Par ailleurs, les acteurs du champ social et éducatif sont confrontés à des contraintes organisationnelles et budgétaires qui peuvent limiter les capacités d'action, comme la mise en œuvre de projets collectifs.

Dans ce contexte, la coordination avec les partenaires du territoire (éducation nationale, collectivités locales, structures d'insertion, associations, services sociaux) constitue un enjeu central afin d'assurer une réponse cohérente et adaptée aux besoins des jeunes.



Perspectives 2026 :

Dans la continuité des actions menées, **l'année 2026 devra permettre de consolider le travail engagé auprès des jeunes et de renforcer les dynamiques partenariales** sur le territoire sparnacien.

Plusieurs axes de développement sont envisagés :

- **Continuer à favoriser le travail en réseau avec les acteurs éducatifs, sociaux et institutionnels** du territoire afin de garder une bonne complémentarité des interventions.
- **La poursuite et le développement d'actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes**, notamment à travers des projets collectifs, des chantiers éducatifs ou des initiatives citoyennes.
- **Une attention particulière portée aux questions de bien-être et de santé mentale des jeunes**, avec un travail accru de repérage et d'orientation vers les dispositifs adaptés.
- **Le maintien d'une présence éducative de proximité dans les quartiers afin de préserver le lien** avec les jeunes et leurs familles.
- **Poursuivre et améliorer la présence sociale « numérique »** qui devient une nécessité pour toucher le public jeune invisible dans les espaces publiques.

L'année 2026 devra ainsi permettre de poursuivre l'adaptation des pratiques professionnelles aux évolutions des besoins et des fonctionnements des jeunes, tout en consolidant la place de la prévention spécialisée comme actrice essentielle du travail éducatif de proximité sur le territoire d'Épernay.



Conclusion : Un dispositif essentiel sur le territoire sparnacien

Les données 2025 montrent que le service de prévention spécialisée du Club de Prévention d'Épernay constitue un acteur central de l'accompagnement des jeunes en difficulté.

Le service se caractérise par :

- Une **présence forte dans les quartiers prioritaires.**
- Une **capacité à aller vers les jeunes les plus éloignés** des institutions.
- Un **accompagnement éducatif intensif et individualisé.**
- Un **travail partenarial** structurant pour le territoire.

Au-delà des chiffres, ces résultats traduisent **un travail éducatif de proximité indispensable** pour prévenir les ruptures sociales et favoriser l'insertion des jeunes sparnaciens.



ACCOMPAGNE-MENT À LA SCOLARITÉ

1re heure : Soutien à la scolarité

De quoi parle-t-on ?

En 2025,
94 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement à la scolarité
dont **70** inscrits réguliers

Le dispositif a accompagné **94** jeunes sur l'année, dont 70 inscrits réguliers et 24 participants ponctuels. Le public est majoritairement âgé de 14 ans, avec une forte représentation des niveaux 6e et 3e : Le soutien à la scolarité répond aux besoins d'adaptation à l'entrée au collège et d'accompagnement à l'orientation en 3ème.

Le dispositif est identifié par les établissements scolaires comme un levier éducatif complémentaire, notamment pour les publics les plus fragiles. Il constitue également une porte d'entrée vers un accompagnement plus global du service de Prévention Spécialisée.



	Inscrits		Non-Inscrits avec fréquentation	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Maison Pour Tous	33	33	14	10
Ferme de l'Hôpital	4	0	0	0
Total d'inscrits et non-inscrits	37	33	14	10
Totaux	70		24	
Total	94			

Contre 72 jeunes en 2023/2024, le dispositif a touché 94 jeunes au total cette année scolaire, dont :
· **70** inscrits réguliers
· **24** non-inscrits mais participants ponctuels

Le pourcentage de jeunes inscrits est en nette augmentation, passant de 62,5 % l'année précédente à 74,5 % cette année.

La part de jeunes femmes inscrites en 2024-2025 par rapport à l'année précédente est en augmentation, traduisant :

- Une meilleure représentativité féminine au sein du dispositif,
- Une communication plus efficace auprès des jeunes filles,
- Une confiance accrue des familles et une perception positive des activités proposées.

· Moyenne d'âge : 14 ans → public clé de transition (collège / début lycée)
· 9 tuteurs mobilisés → encadrement diversifié et stable
Le dispositif répond à un besoin réel du territoire et parvient à capter un public élargi, y compris des jeunes en marge des dispositifs classiques.

Le dispositif montre une capacité d'attraction de plus en plus forte chaque année, avec un rôle de "porte d'entrée" vers l'accompagnement éducatif du Club de Prévention ou des partenaires.

RÉPARTITION PAR CLASSE DES 70 INSCRITS			
	Filles	Garçons	Total
6e	14	8	22
5e	11	1	12
4e	3	3	6
3e	3	19	22
2de	2	1	3
1re	2	0	2
Terminale	1	1	2
Autre (CAP 1ère année)	1	0	1
TOTAUX	37	33	70

Répartition par niveau :
· 6e : **22** jeunes
· 3e : **22** jeunes

Ces deux niveaux représentent à eux seuls **63 %** des inscrits.
· Entrée au collège (6ème) → adaptation, méthodologie
· Fin de collège (3ème) → orientation + brevet



Le dispositif est stratégiquement positionné sur les étapes critiques du parcours scolaire.

2e heure : Citoyenneté

102 participations aux actions en période scolaire et **190** participations **pendant les vacances. Les actions proposées couvrent plusieurs thématiques :**

- Méthodologie et organisation du travail
- Citoyenneté (laïcité, fake news, interculturalité)
- Culture et ouverture
- Sensibilisation (handicap, protection animale)
- Orientation et réussite



Ces temps permettent de développer les compétences sociales, l'esprit critique et l'ouverture culturelle des jeunes.

ACTIONS COLLECTIVES 2e HEURE - SEPTEMBRE 2024 À JUIN 2025

Actions	Partenaires	Mois de réalisation	Filles	Garçons	Total
Aménager son espace de travail	/	sept. 2024	9	3	12
Décryptage des réseaux sociaux	Télé Centre Bernon	oct. 2024	8	2	10
Laïcité	Audrey RIO	nov. 2024	5	1	6
Initial / Dis-moi dix mots	Association initiale	janv. 2025	6	3	9
Interculturalité		févr. 2025	5	7	12
Protection animale	Félindra51	mars 2025	2	2	4
Construire une pièce de théâtre		avr. 2025	4	4	8
Projet immigration	Médiathèque /Bénévoles	mai 2025	13	6	19
Révision brevet	Collèges	juin 2025	3	19	22
TOTAUX	6	9 mois	55	47	102

Pendant les vacances scolaires



ACTIONS COLLECTIVES DES VACANCES SCOLAIRES					
Actions	Partenaires	Mois de réalisation	Filles	Garçons	Total
Fake News	Télé Centre Bernon	sept. 2024	6	13	19
Ciné Débat	/	oct. 2024	5	6	11
Télé Centre Bernon	Télé Centre Bernon	oct. 2024	8	2	10
Escape Game	/	déc. 2024	2	4	6
Visite Culturelle et Trampoline Park	/	déc. 2024	4	0	4
Modélisation 3D	Médiathèques d'Epernay	févr. 2025	2	3	5
Projet Sensibilisation Handicap	/	févr. 2025	6	2	8
Modélisation 3D	Médiathèques d'Epernay	avr. 2025	2	3	5
Rallye Paris	/	avr. 2025	5	2	7
Fête des Mères : Modélisation 3D	Médiathèques d'Epernay	mai 2025	3	3	6
Quiz Brevet des Collèges	Médiathèques d'Epernay	juin 2025	1	6	7
Révision Brevet des Collèges	/	juin 2025	7	14	21
Escape Game : Harcèlement scolaire	Le CAST d'Epernay	juin 2025	2	4	6
Résultats du Brevet		juil. 2025	7	14	21
Goûter fin de révision Brevet		juil. 2025	4	8	12
Balade en forêt		juil. 2025	4	0	4
Sortie Lac des Vieilles Forges		juil. 2025	0	12	12
Zoo Amnéville		juil. 2025	7	0	7
Spa Reims		juil. 2025	7	0	7
Visite Cave aux Coquillages		Aout 2025	3	3	6
Visite Château de Pierrefonds		Aout 2025	3	0	3
Balade en barques (Chalons en Champagne)		Aout 2025	3	0	3
Foire de Chalons en Champagne		Aout 2025	7	0	7
Scolarité approfondie		Aout 2025	1	0	1
TOTAUX	7	9 mois	91	99	190

Exclusions temporaires

Nombre d'exclusions temporaires en 2024-2025 : 15 exclusions temporaires dont 15 jeunes différents soit **11** garçons et **4** filles.

Nombre de jeunes orientés par les établissements scolaires :

- Terres Rouges : **13** orientations
- Jean Monnet : **0** orientation
- Lycée Stephane Hessel : **2** orientations

Le dispositif agit comme un outil de prévention du décrochage et de gestion des situations à risque.

15 orientations scolaires directes vers le dispositif démontrent une reconnaissance institutionnelle du dispositif par l'Éducation nationale comme levier éducatif complémentaire.

L'analyse de la comparaison des chiffres de l'année précédente par rapport à 2024/2025 met en exergue que :

- En 2023/2024, 3 jeunes avaient connu 2 exclusions temporaires différentes et nous avaient été orientés. Cette année, il n'y a pas eu 2 fois le même jeune orienté, suggérant une amélioration des situations de récidive.

En 2023/2024, aucune fille ne relevait de cet accompagnement.
Cette année, 4 ont été accompagnées.

Le dispositif permet une prise en charge éducative rapide et individualisée au jeune ainsi qu'à la raison de l'exclusion. Une amélioration des situations est observée, avec aucune récidive cette année. Le soutien à la scolarité est reconnu comme un outil de prévention du décrochage scolaire et de gestion des situations à risque.



Rencontres / Actions avec les familles



68 parents rencontrés lors des inscriptions.

- Suivi régulier lors des points trimestriels et accompagnements à l'orientation.
- Actions spécifiques : aide à l'utilisation de l'ENT, participation active à la session
- de préparation du brevet des collèges, participation à des actions collectives.

La mobilisation des familles est en progression, avec une présence majoritaire des mères. Un enjeu identifié est le renforcement de l'implication des pères.

Rencontres parents : **68** parents différents rencontrés pour l'inscription de leurs enfants sur le dispositif de soutien à la scolarité.

→ Présence des parents par trimestre ou par action spécifique :

- **Projet PEM : 3** parents accompagnateurs pour 19 jeunes au cinéma le palace pour la diffusion d'un film autour du conflit israélo-palestinien
- **Point 1er trimestre : 15** parents rencontrés
- **Point 2e trimestre : 12** parents rencontrés
- **Point 3e trimestre : 16** parents rencontrés
- **Accompagnement des parents pour l'orientation** au lycée (général/pro) : **10** parents
- **Rencontres en médiathèque pour** une aide à l'utilisation de **l'ENT** de l'Education nationale (Espace Numérique de Travail) : **5** parents
- **Sollicitation parents révisions** brevet : **21** parents



1re de couverture du magazine réalisé dans le cadre du Projet d'Éducation aux Médias

Remarque : La majorité des parents rencontrés se trouvent être les mères.

Ces chiffres montrent une meilleure mobilisation et une amélioration du travail avec les parents, notamment sur les points trimestriels, l'accompagnement des parents pour l'orientation et l'aide à l'utilisation de l'ENT.

Au quotidien vis-à-vis du dispositif, tous ne se présentent pas systématiquement mais ceux dont les enfants rencontrent des difficultés sont particulièrement impliqués.

Sur des temps particuliers proposés, la présence des parents a pu être favorisée et valorisée (présentation du projet PEM et quizz préalable à la révision du brevet notamment). Les observations font remonter une présence majoritaire des mères, ce qui peut orienter les futures actions (ciblage et mobilisation des pères).



Le lien avec le service de la Prévention Spécialisée

- **10** actions sur les années 2024 et 2025
- **49** jeunes au total ayant participé
- **Accès individuel pouvant mener au collectif**

Le doublement du nombre de projets montre une augmentation significative de l'implication des jeunes, ainsi qu'une meilleure appropriation du dispositif pour construire leurs initiatives.

Les jeunes à l'initiative des différents projets ont aussi mieux réussi à mobiliser leurs pairs à participer.

Ces projets favorisent :
· ***L'engagement*** *volontaire*
· ***Le développement*** *des capacités* ***d'autonomie***
· *La* ***dynamique collective***

Conclusion & perspectives :



Le dispositif de soutien à la scolarité a démontré en 2024-2025 sa capacité à mobiliser largement les jeunes du territoire, avec **94** bénéficiaires et près de **300** participations aux actions collectives. Positionné sur les moments clés du parcours scolaire et en lien étroit avec les établissements et les familles, **il constitue un levier essentiel de prévention du décrochage, de réussite éducative et de développement des compétences sociales et citoyennes.**

Les perspectives sont les suivantes :

- Continuer de **favoriser la particpation des jeunes filles** sur toutes les actions proposées par le dispositif.
- **Favoriser l'implication des pères.**
- **Développer plus d'actions autour du sport et par association de la santé.** Deux utilités : hygiène de vie et captation d'un public invisible qui est plus réticent sur les sujets de la scolarité. Pour ce faire, des financements sont nécessaires pour faire appel à des professionnels habilités.





AJIL

ACCUEIL JEUNES INSERTION LOGEMENT

Données générales du dispositif

Le dispositif AJIL propose un accompagnement éducatif renforcé vers l'autonomie pour des jeunes de 16 à 18 ans, hébergés dans 5 appartements en autonomie à Épernay. Lancé le 20 juin 2025, il a accueilli 7 jeunes sur la période. L'objectif : sécuriser les parcours et renforcer l'autonomie par un accompagnement individualisé en binôme éducatif (référent AJIL + éducateur de prévention spécialisée).

De quoi parle-t-on ?

Le dispositif AJIL (Accueil Jeunes Insertion Logement) a démarré le **20 juin 2025**.
Il propose un **hébergement en 5 appartements en autonomie situés à Épernay, destinés à des jeunes de 16 à 18 ans en situation de rupture.**

Sur la période de juin à décembre 2025, 7 jeunes ont été accueillis dans le dispositif.



Répartition par âge :
- 16 ans : 1 jeune
- 17 ans : 5 jeunes
- 18 ans : 1 jeune

Situation au 31/12/2025 :
- Présents dans le dispositif : 5 jeunes
- Sortis du dispositif : 2 jeunes

Présentation générale du dispositif

L'accompagnement repose sur un **binôme éducatif composé d'un référent AJIL et d'un éducateur de prévention spécialisée.** Chaque jeune bénéficie d'un suivi individualisé visant l'acquisition progressive de l'autonomie dans la gestion du quotidien (budget, hygiène, alimentation, démarches administratives).

Le dispositif AJIL s'inscrit dans une logique d'accompagnement éducatif vers l'autonomie pour des jeunes présentant des parcours marqués par de nombreuses ruptures.

Le dispositif vise à proposer un cadre sécurisant tout en permettant une responsabilisation progressive des jeunes dans leur quotidien et leurs démarches personnelles.

L'accompagnement proposé repose sur un équilibre entre autonomie et présence éducative. Les appartements permettent aux jeunes d'expérimenter la gestion d'un logement individuel tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par les professionnels.

Profil des jeunes accueillis

Diplôme		Situation à l'arrivée			1er accès à un logement stable
Brevet	1 jeune	Conduites à risques	Ruptures familiale, sociale	Rupture scolaire / pro	6 jeunes
BAC	0 jeune	7 jeunes	4 jeunes	7 jeunes	
Total	**1/7 jeunes**	**7/7 jeunes**	**4/7 jeunes**	**7/7 jeunes**	**6/7 jeunes**

Les jeunes accueillis au sein du dispositif présentent majoritairement un faible niveau de qualification. À ce jour, une jeune est titulaire du brevet des collèges tandis que les autres jeunes sont sans diplôme.

Les situations rencontrées au moment de l'entrée dans le dispositif sont souvent marquées par une grande précarité sociale, éducative et affective. La majorité des jeunes accueillis étaient en situation d'errance ou inscrits dans des parcours de rupture familiale, sociale et professionnelle.

Les jeunes présentaient également des conduites à risque ou étaient engagés dans des systèmes de survie les mettant particulièrement en danger, notamment à travers le trafic de stupéfiants, la prostitution ou des fréquentations à risque.

Pour plusieurs jeunes, l'entrée dans le dispositif AJIL constitue une première expérience de stabilité résidentielle et de prise en charge dans un logement autonome.



Fonctionnement du dispositif

102 participations aux actions en période scolaire et **190** participations **pendant les vacances. Les actions proposées couvrent plusieurs thématiques :**

- Méthodologie et organisation du travail
- Citoyenneté (laïcité, fake news, interculturalité)
- Culture et ouverture
- Sensibilisation (handicap, protection animale)
- Orientation et réussite



Ces temps permettent de développer les compétences sociales, l'esprit critique et l'ouverture culturelle des jeunes.

Le dispositif repose sur un accompagnement éducatif individualisé permettant de s'adapter au degré d'autonomie, aux capacités et aux besoins de chaque jeune.

Chaque jeune bénéficie d'un planning hebdomadaire comprenant des **temps individuels et collectifs**. Les accompagnements sont construits en fonction du projet personnel du jeune ainsi que des objectifs éducatifs identifiés.

Le dispositif fonctionne sur un système de **binôme de référence composé de l'éducateur référent du dispositif AJIL ainsi que d'un éducateur de prévention intervenant dans le cadre de la Prévention Spécialisée.**

Cette organisation permet de proposer un accompagnement complémentaire et de multiplier les points d'accroche éducatifs avec les jeunes.

L'éducateur référent du dispositif intervient principalement autour du quotidien et de l'accompagnement à l'autonomie dans le logement. **Le travail éducatif porte notamment sur un accompagnement éducatif complet** avec :

- **L'élaboration de menus**
- **La réalisation des courses**
- **La préparation des repas**
- **L'entretien du logement**
- **La gestion des dépenses**
- **La gestion du linge**
- **Les démarches administratives**
- **L'organisation des rendez-vous**

7 jeunes/7 concernés par les 8 motifs d'accompagnement éducatif

Le travail éducatif vise à **responsabiliser progressivement les jeunes** et **à les rendre acteurs** de leur parcours.

L'éducateur de prévention intervient davantage autour des accompagnements extérieurs, des actions collectives, des rendez-vous partenariaux et du travail de socialisation.

Cette complémentarité permet de maintenir un lien éducatif plus constant avec les jeunes et de favoriser leur mobilisation dans les démarches proposées.

Le lien éducatif constitue un axe central du fonctionnement du dispositif. La régularité des rencontres permet de travailler l'adhésion du jeune au dispositif, la confiance envers les professionnels ainsi que l'investissement dans les démarches d'insertion et d'autonomie.

Accompagnement vers l'autonomie

L'objectif principal du dispositif AJIL est d'accompagner progressivement les jeunes vers une autonomie durable.

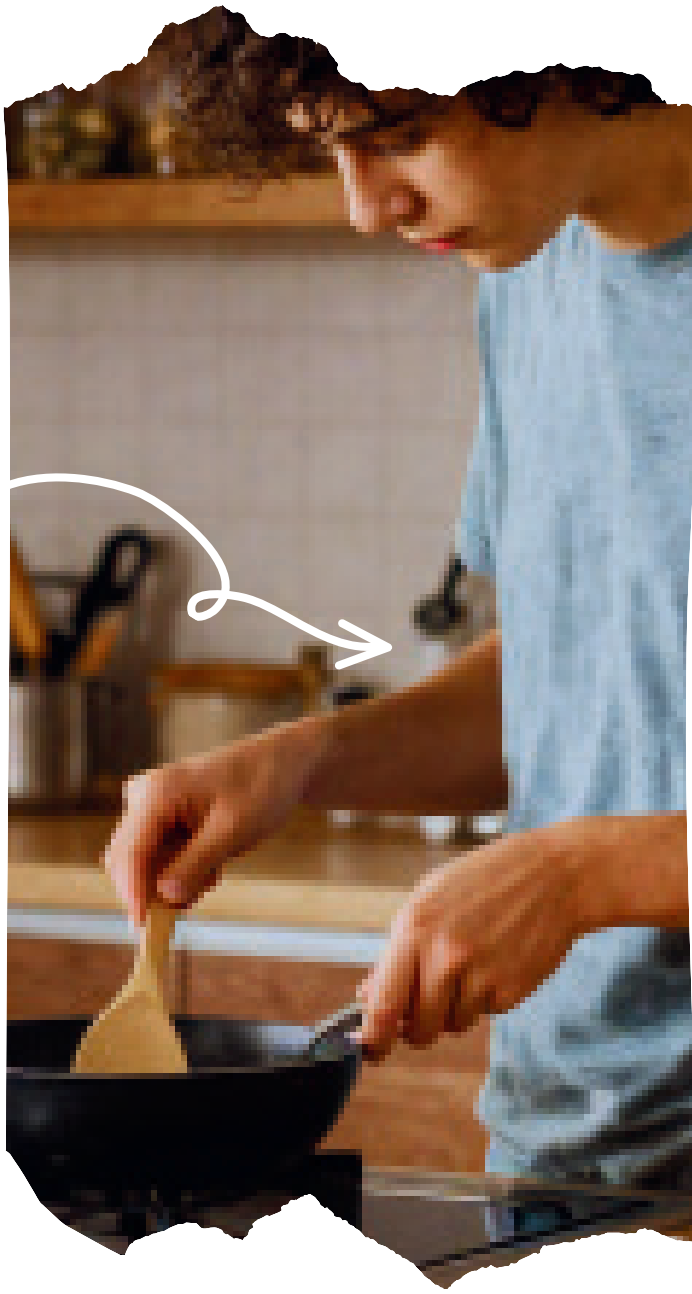
Le fonctionnement en appartement autonome implique un important travail éducatif autour de la responsabilisation quotidienne.

Les jeunes sont amenés à gérer progressivement leur budget, leurs courses, leurs repas ainsi que l'entretien de leur logement.

Un travail important est réalisé autour de la planification et de l'organisation du quotidien afin de permettre aux jeunes de développer des repères stables.

Les professionnels accompagnent régulièrement les jeunes dans :

- **l'élaboration des menus,**
- **la réalisation des courses,**
- **la préparation des repas,**
- **l'entretien du logement,**
- **la gestion des dépenses,**
- **la gestion du linge,**
- **les démarches administratives**
- **l'organisation des rendez-vous.**



Le dispositif permet également de travailler la capacité des jeunes à demander de l'aide, à respecter un cadre et à maintenir un logement dans des conditions adaptées.

Pour plusieurs jeunes, ce fonctionnement représente une première expérience de responsabilisation réelle dans un logement individuel.

Le travail éducatif vise également à favoriser une autonomie progressive afin de permettre aux jeunes de pouvoir accéder, à terme, aux dispositifs de droit commun.



Accompagnement à l'insertion professionnelle

Une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle des jeunes accueillis.

La majorité des jeunes accompagnés présentent un **parcours marqué par des ruptures scolaires importantes et une absence de projet professionnel** clairement identifié.

Le travail éducatif consiste donc dans un premier temps à remobiliser les jeunes autour de leurs capacités, de leurs centres d'intérêt et de leur avenir professionnel.

Les professionnels accompagnent les jeunes dans plusieurs domaines :

- **Reprise des démarches administratives,**
- **Inscription auprès de la Mission Locale et accompagnement aux rendez-vous,**
- **Recherche de stages,**
- **Réalisation des CV,**
- **Préparation aux entretiens,**
- **Découverte du secteur professionnel.**

Pour plusieurs jeunes présents sur le dispositif depuis plusieurs mois, des évolutions positives ont pu être observées avec une orientation vers la signature d'un CEJ ainsi qu'un engagement dans des démarches de recherche de stage et de formation.

Le dispositif vise également à favoriser l'accès progressif aux dispositifs de droit commun afin de permettre aux jeunes de sortir progressivement du dispositif AJIL.

Développement des compétences psychosociales



La gestion des émotions, la coopération, le respect du cadre, la communication, la confiance en soi, la gestion des conflits, la socialisation et la prise d'initiative.

Un travail autour du **développement des compétences psychosociales est mené tout au long de l'accompagnement. Les jeunes bénéficient de temps collectifs, cafés actu ainsi que de différents supports et médiations éducatives proposés en interservices** par les professionnels du club et prennent différentes formes **pour travailler différents objectifs** : la gestion des émotions, la coopération, le respect du cadre, la communication, la confiance en soi, la gestion des conflits, la socialisation et la prise d'initiative. **Ces temps favorisent également la création de liens avec d'autres jeunes extérieurs au dispositif AJIL.**

L'ouverture vers des temps collectifs interservices permet de limiter l'entre-soi, de favoriser des relations sociales plus adaptées et de permettre aux jeunes de s'inscrire dans des dynamiques collectives plus positives.

Missions éducatives par fréquence et nombre de jeunes positionnées au 31/12/2025 :

Médiations éducative	Fréquence	Nombre de jeunes positionné
Café actu	1 fois par semaine	5/5
Sport : Sparna Lutte → Interservice : O2R	1 fois par semaine	4/5
Echec	1 fois tous les 15 jours	1/5
Création d'un jeu de société → Partenariat entre service de prévention spécialisée et Médiathèque d'Épernay	1 fois par semaine	1/5
Ateliers collectifs	1 fois par mois	5/5
Projets communs	1 fois par mois	5/5

Travail partenarial



Le fonctionnement du dispositif AJIL repose sur un important travail partenarial.

Un lien régulier est maintenu avec les référentes ASE ainsi que les DPE afin d'assurer la coordination du placement des jeunes et le suivi des situations.

Des échanges réguliers permettent d'adapter les accompagnements en fonction de l'évolution des situations et des besoins repérés.

Un partenariat important est également développé avec la Mission Locale afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Le dispositif travaille également **en lien avec le dispositif O2R dans le cadre d'actions interservices permettant de proposer différents supports éducatifs et collectifs aux jeunes.**

Le travail partenarial permet d'apporter des réponses plus adaptées aux besoins des jeunes et de favoriser une meilleure continuité dans leurs parcours.

Évolutions positives observées

Malgré des situations souvent complexes, **plusieurs évolutions positives ont pu être observées chez les jeunes accueillis. Le dispositif a permis à plusieurs jeunes de bénéficier pour la première fois d'un logement stable et sécurisant.**

L'accès à un logement autonome a permis pour certains jeunes une diminution des situations d'errance et une **meilleure stabilité dans le quotidien.**

Des évolutions positives ont également été observées concernant :

- **l'entretien du logement ;**
- **la gestion budgétaire :**
- **la régularité dans les rendez-vous ;**
- **l'investissement dans les démarches administratives ;**
- **la capacité à demander de l'aide ;**
- **la projection dans un projet professionnel ;**
- **la gestion du quotidien.**

Le fonctionnement du dispositif permet également aux jeunes de **devenir progressivement acteurs de leur parcours.**

La responsabilisation liée au logement autonome favorise une prise de conscience des conséquences de leurs choix et un investissement plus important dans leur évolution personnelle.

Les temps collectifs et les médiations éducatives favorisent également la création de relations sociales plus adaptées ainsi qu'une meilleure capacité à évoluer dans un collectif.

Difficultés et limites repérées

Le fait de vivre seul en appartement peut également **renforcer un sentiment d'isolement chez certains jeunes. Cet isolement peut favoriser des conduites à risque, des fugues, un retour vers des fréquentations problématiques ou des pratiques antérieures** permettant de répondre à des besoins financiers ou affectifs.

Certaines situations montrent également **des difficultés importantes dans la gestion du cadre, la régularité des rendez-vous ou l'investissement** dans les démarches d'insertion.

Les problématiques addictives, les conduites à risque et certaines situations de grande précarité psychique peuvent venir fragiliser l'accompagnement et limiter l'adhésion du jeune au dispositif.

Ces situations mettent en évidence la nécessité de maintenir un étayage éducatif important malgré le fonctionnement en autonomie, afin de prévenir les situations de rupture ou de mise en danger.

Perspectives et axes d'amélioration pour 2026



Plusieurs axes d'amélioration sont envisagés pour l'année 2026 afin de renforcer l'accompagnement proposé aux jeunes accueillis.

L'objectif principal est de renforcer la présence éducative afin de limiter davantage le sentiment d'isolement pouvant être ressenti par certains jeunes vivants seuls en appartement. Une présence éducative renforcée sera notamment mise en place sur les temps forts du quotidien, particulièrement en soirée.

Il est également envisagé de renforcer la fréquence des rencontres éducatives pour les jeunes d'au moins cinq rencontres hebdomadaires avec un professionnel.

Cet objectif ne concerne toutefois pas les jeunes engagés dans une dynamique de sortie du dispositif vers les structures de droit commun, l'accompagnement visant également à favoriser leur autonomie et leur accès progressif aux dispositifs extérieurs.

Le développement d'activités éducatives et de loisirs constitue également un axe important pour l'année 2026. Des sorties et activités supplémentaires pourront être proposées (piscine, musée, cinéma, sorties culturelles, activités extérieures) afin de favoriser l'ouverture culturelle, la remobilisation et la création de liens sociaux.

La mise en place de davantage de rituels structurants est également envisagée afin de sécuriser davantage le cadre éducatif et soutenir les jeunes dans leur organisation quotidienne.

Plusieurs temps pourront être renforcés :

- distribution des tickets services – tous les lundis entre 10h et 12h ;
- accompagnement hebdomadaire au rangement du logement – les lundis après-midi ;
- temps conviviaux réguliers ;
- temps collectifs renforcés.

Ces évolutions auront pour objectif de renforcer le lien éducatif, favoriser une meilleure adhésion au dispositif et soutenir davantage les jeunes dans leur accès progressif à l'autonomie.

Perspectives en 2026 :

L'accompagnement éducatif renforcé, les temps individuels et collectifs ainsi que le travail partenarial permettent de soutenir les jeunes dans des situations souvent complexes, **marquées par l'errance, les conduites à risque, les ruptures de parcours** ou l'isolement.

Les médiations éducatives et le travail autour des compétences psychosociales permettent également aux jeunes de développer leur capacité à créer du lien, à évoluer dans un collectif et à s'inscrire progressivement dans des relations sociales plus adaptées.

Cette première année met néanmoins en évidence certaines limites, notamment concernant les jeunes nécessitant un étayage éducatif très important ou présentant des difficultés cognitives rendant l'autonomie en appartement plus complexe.

Le risque d'isolement lié au logement autonome reste également un point de vigilance important pour l'équipe éducative.

Les perspectives envisagées pour l'année 2026 permettront ainsi de renforcer davantage le cadre éducatif, la présence professionnelle et les temps collectifs afin de sécuriser les parcours des jeunes accueillis tout en maintenant l'objectif principal du dispositif : favoriser un accès progressif et durable à l'autonomie ainsi qu'aux dispositifs de droit commun.



Conclusion :

Cette première période de fonctionnement du dispositif AJIL met en évidence **la pertinence d'un accompagnement en appartement autonome pour des jeunes présentant des parcours marqués par de nombreuses ruptures sociales, familiales et professionnelles.**

L'accès à un logement stable et sécurisant constitue un véritable levier de remobilisation pour les jeunes accueillis. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agit de la première expérience de stabilité résidentielle leur permettant de se projeter dans un quotidien plus structuré et dans des démarches d'insertion.

Le dispositif permet également un travail éducatif important autour de la responsabilisation, de l'autonomie et de la capacité des jeunes à devenir progressivement acteurs de leur parcours. La gestion du logement, du budget, des démarches administratives et du quotidien favorise l'acquisition de compétences concrètes nécessaires à une insertion durable.

CHANTIER ÉDUCATIF



De quoi parle-t-on ?

Le **chantier éducatif** poursuit deux objectifs principaux :

- Proposer un **dispositif de remobilisation** dans un projet d'insertion socio-professionnel **pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.**
- Constituer **une passerelle vers l'emploi et la formation professionnelle** pour les jeunes qui ont un projet et qui ont besoin d'être soutenus dans la mise en place de ce dernier.

Le chantier éducatif n'est pas une fin en soi. Il intervient dans le parcours d'un jeune, sur un laps de temps prédéterminé (4 semaines environ) avec les éducateurs et les partenaires. Il est un moyen de ré-impulser ou de **soutenir une dynamique** d'insertion socioprofessionnelle.

Pour nombre de jeunes, il représente un tremplin à l'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont rémunérés. La demande pour bénéficier de ce dispositif est forte et le chantier éducatif ne peut pas accueillir tous les demandeurs.

De plus en plus de jeunes sont « en panne » dans leur parcours d'insertion et dans l'accès à l'emploi. Les jeunes bénéficiant d'un passage sur le chantier éducatif sont orientés par les éducateurs.

Les équipes sont constituées de 5 jeunes au maximum.

Heures chantier :

3 878 heures réalisées (- 1 %)
dont **280** heures TIG et stage

Nature des travaux :

Entretien des espaces verts, peinture, déneigement, rénovation du mobilier urbain, désencombrements...

CHANTIER ÉDUCATIF

COUP D'ŒIL

Infos public

20 jeunes (-3)
5 filles **- 15** garçons
dont
2 accueils de **PMSMP** (stages)
3 accueils de **TIG SPIP**

Moyenne d'âge : 20 ans

Niveau scolaire :

1 BAC
4 CAP
2 Brevet des collèges
13 niveau collège

Lieu de résidence :

16 Quartiers Prioritaires de la VIlle
3 Épernay hors QPV
1 hors secteur

Donneurs d'ordre :

SNCF, Mission Locale d'Épernay, Mission Locale de Sézanne, Déménagement, Agglo. CCEPC, Bord de Marne, Plurial Novilia, Mairie, Ville de Fontaine-sur-Ay, Particuliers, Champagne Maillard, SPAR DECOR, Crèche « Le Jardin des Galipes », CSMU.

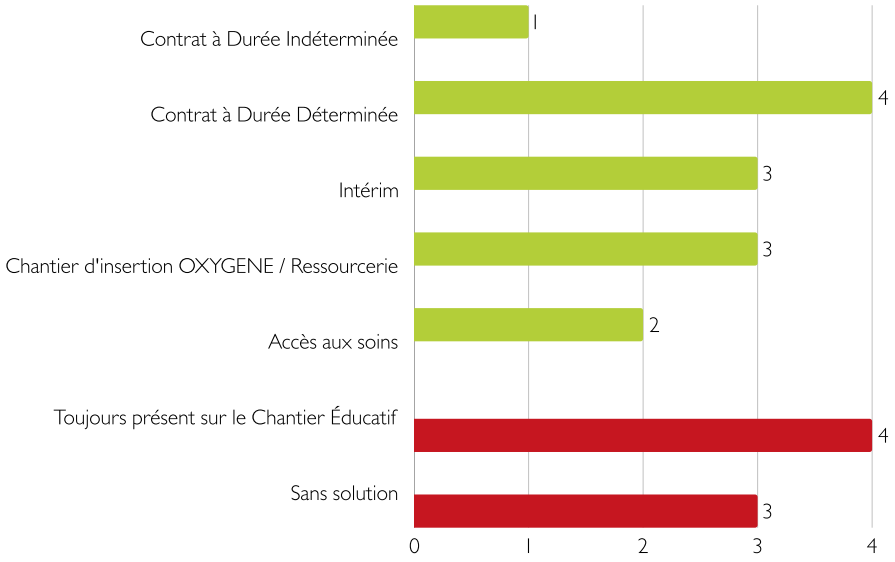
Durée sur le chantier :

Le nombre moyen d'heures réalisées sur le chantier pour un jeune est de **187 heures** soit environ **26 jours** en **2025** (21 jours en 2024).

La finalité étant que le jeune reste le temps nécessaire à la réalisation des objectifs de travail fixés (insertion pro., orientations adaptées à sa situation).

À l'issue du chantier,

pour les **16** jeunes sortis : **4** en cours sur le chantier au 31/12/2025



81 % de sorties positives

Pour une grande majorité des jeunes, nous pouvons observer qu'il y a eu des répercussions positives et concrètes sur des domaines spécifiques liés à l'accompagnement social mené par les éducateurs et par les conseillers de la Mission Locale.

3 personnes sont entrées sur le chantier éducatif dans le cadre d'une mesure de justice (Travaux d'Intérêts Généraux).
Elles ont fait 280 heures.

CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

CONTACTEZ -NOUS

9 Avenue de Middelkerke
51200 épernay

association@club-prevention.fr

03 26 54 99 90

ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'EXCLUSION !

www.club-prevention.fr